

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
28 MARS 2023 À 18 HEURES**

ORDRE DU JOUR

- 1** Ouverture de la séance extraordinaire
- 2** Participation aux initiatives de partage de ressources et de coopération intermunicipale - volet environnement et matières résiduelles
- 3** Libération et réaffectation d'excédent affecté - Ville
- 4** Affectation de l'excédent de fonctionnement - Ville
- 5** Nomination d'un cadre - Service juridique et greffe - Greffière adjointe
- 6** Approbation et autorisation de signature - Entente - Camp Trilingue et Innovation - Camp de jour maternelle 4 ans
- 7** Octroi de contrat - Financement par crédit-bail - Camions 6 roues 4 X 4 et équipements - Appel d'offres TP-2023-008
- 8** Annulation du processus d'appel d'offres public - Programme P.A.R.C. - GI-2023-005T
- 9** Adoption - Règlement numéro 2023-EM-354 décrétant une dépense et un emprunt de 556 000 \$ pour la réhabilitation des conduites pluviales situées sur la rue Savard et la rue Saint-Jacques
- 10** Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 11** Levée de la séance extraordinaire